

CONFÉRENCE DE CONSENSUS

LIRE, COMPRENDRE, APPRENDRE

Comment soutenir le développement de compétences en lecture ?

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DU JURY

16 et 17 mars 2016 à l'ENS de Lyon

En partenariat avec :

SYNTHÈSE CNESCO-IFÉ/ENS DE LYON DES RECOMMANDATIONS DU JURY

Des recommandations pour améliorer l'apprentissage continu de la lecture et favoriser la compréhension des élèves à partir de supports de lecture variés

Les recommandations présentées dans ce document ont été rédigées par le jury de la conférence de consensus¹ « LIRE, COMPRENDRE, APPRENDRE » qui s'est tenue les 16 et 17 mars 2016.

La conférence de consensus s'appuie sur plusieurs constats :

- **les écarts se creusent en France** au cours des dernières années au regard des autres pays comparables, avec une proportion d'élèves très performants qui progresse, tout comme celle des élèves en difficulté ;
- un consensus existe dans la communauté scientifique sur les principaux phénomènes en jeu dans l'apprentissage de la lecture, mais **la mise en œuvre et la traduction de ces principes dans les pratiques pédagogiques méritent en revanche d'être précisées et approfondies** ;
- savoir lire est une compétence centrale qui évolue de la maternelle à l'enseignement supérieur et son enseignement continu **ne peut se restreindre aux seuls moments dédiés à l'enseignement du français** ;
- **le développement du numérique** a des incidences qui méritent d'être prises en compte de façon spécifique.

La conférence de consensus organisée en 2003 avait abouti à des recommandations concernant l'apprentissage et l'enseignement de la lecture et de l'écriture à l'école primaire qui restent valides. Les recommandations de la conférence de 2016 s'appuient donc sur celles de 2003, les précisent et les complètent en fonction des recherches les plus récentes.

De nouveaux programmes ont été publiés et seront mis en application à la rentrée 2016 : le jury a constaté que ses préconisations sont congruentes à ces programmes. Il s'est par conséquent attaché à **développer des recommandations pour en approfondir la compréhension** et pour explorer certains aspects qui y sont moins abordés.

Dans le travail d'écriture de ces recommandations, le jury a eu comme préoccupation constante de ne pas en rester à des conclusions théoriques mais **de fournir autant que possible des pistes de réflexion et d'action opérationnelles pour l'ensemble des acteurs de la lecture, à l'école et au-delà : enseignants, formateurs, familles, réseaux de lecture publique, acteurs de la lutte contre l'illettrisme, etc.** bien loin de polémiques artificielles sur les « méthodes de lecture », souvent entretenues en décalage complet avec la réalité des pratiques.

Les recommandations s'articulent autour de 6 axes :

1. Identifier les mots
2. Développer la compréhension
3. Préparer « l'entrée en littérature »
4. Lire pour apprendre
5. Lire à l'heure du numérique
6. Prendre en compte la diversité des élèves

¹ L'intégralité des recommandations est à télécharger sur : <http://www.cnesco.fr/fr/conference-de-consensus-lecture/>

Recommandations générales

Le jury attire l'attention sur les éléments fondamentaux de l'apprentissage et de l'enseignement de la lecture, tout au long de la scolarité obligatoire :

- **l'acquisition de la « littératie »** par tous (savoir comprendre et utiliser l'information écrite dans la vie courante) et la **prévention de l'illettrisme** ;
- la **sensibilisation aux différentes dimensions de la lecture** (identification des mots, compréhension, utilité de l'écrit, plaisir de lire) dès l'école maternelle ;
- la continuité de l'apprentissage de la lecture de l'école maternelle jusqu'à la fin de la scolarité, **sans ruptures inter-cycles** ;
- le recours à **un enseignement explicite** des mécanismes et des stratégies de lecture parallèlement à une pratique importante de la lecture, pour en **assurer l'automatisation** ;
- la vigilance vis-à-vis **des supports et des types de tâches choisis et des objectifs poursuivis** ;
- **l'implication, le soutien et l'accompagnement des parents** pour favoriser une interaction autour de l'écrit dans la vie de l'enfant et compenser les inégalités socio-économiques ;
- la mise en place d'**un temps de formation sur « comment les élèves apprennent à lire »** en formation continue et, à tous les étudiants en master, dans le cadre de la formation initiale 1^{er} et 2nd degré des ESPÉ.

Identifier les mots

Enseigner le principe alphabétique et acquérir la capacité d'analyser les mots à l'oral pour en identifier les composants phonologiques (les syllabes puis les phonèmes) dès la grande section de l'école maternelle.

La maîtrise du principe alphabétique suppose de comprendre qu'à une lettre isolée ou à un groupe de lettres (graphème) correspond un segment du mot oral (phonème). Il faut donc que l'apprenti lecteur reconnaisse les lettres ; c'est une condition pour qu'il puisse faire correspondre chacune d'entre elles à sa prononciation.

Il faut donc travailler à la décomposition de la syllabe, dans un premier temps en identifiant les unités les plus saillantes (par exemple les rimes : sac – lac) pour progressivement parvenir à isoler les phonèmes. Lors des exercices de manipulation des phonèmes (segmentation, suppression, ajout, permutation, etc.), la mise en lien systématique avec les lettres et les graphèmes facilite l'identification et prépare la maîtrise du code alphabétique. Afin de coupler conscience phonologique et écriture, l'enseignant peut ensuite proposer aux élèves, au CP, de prononcer les mots qu'ils écrivent.

Introduire au moins une dizaine de correspondances graphèmes/phonèmes, dès le début du CP, afin de permettre aux élèves de décoder des mots de façon autonome.

Pour ne pas enfermer les élèves dans des tâches entièrement disjointes (des activités de mise en correspondances des graphèmes/phonèmes sans prendre en compte de la signification des mots d'un côté et de l'autre des activités de compréhension de textes entendus), il est important de leur donner le plus vite possible les moyens d'une autonomie dans la reconnaissance des mots écrits.

Faire régulièrement des exercices d'écriture parallèlement à ceux de lecture dès le CP.

L'activité d'écriture demande une focalisation sur le code et consolide l'identification, la mémorisation et l'orthographe des mots.

L'enseignant pourra proposer, en particulier pour les élèves les plus faibles, des dictées et des exercices d'écriture autonome. Ces exercices impliquent un retour immédiat de l'enseignant pour conforter la réussite et ne pas laisser s'ancre les erreurs.

Faire régulièrement lire les élèves à haute voix.

La lecture à haute voix par les élèves a un effet bénéfique sur la maîtrise du code. Elle met en action des correspondances graphèmes/phonèmes et agence entre eux les phonèmes qui doivent être coarticulés au sein des syllabes.

Concernant les lecteurs les plus faibles, l'enseignant doit prendre en compte leurs difficultés afin qu'ils ne craignent pas d'afficher leur inaptitude face aux autres élèves. Il pourra alors proposer de mettre en place des exercices en situation de groupes restreints ou de proposer des enregistrements individuels, ce qui permet à chaque élève de faire autant d'essais que de besoin et à l'enseignant d'effectuer une vérification aisée.

Poursuivre l'analyse phonologique et l'étude des correspondances graphèmes/phonèmes tant que l'élève éprouve des difficultés à oraliser les mots écrits, ceci tout au long du cycle 2, voire du cycle 3.

Il est particulièrement important que tous les professeurs (y compris au collège) aient une connaissance rigoureuse des mécanismes de base qui permettent d'installer la lecture chez les élèves. Il est également essentiel qu'il y ait une continuité et une transmission de l'information sur les difficultés de chaque élève entre les cycles et tout particulièrement entre le CM2 et la 6^e au sein du cycle 3.

Développer la compréhension

Développer le vocabulaire et la compréhension orale dès l'école maternelle.

Le développement du vocabulaire passe d'abord par la conscience lexicale, c'est à dire la capacité de reconnaître un mot entendu (ou lu), comme existant dans la langue. L'accès à la signification suppose une catégorisation (tel mot désigne-t-il un meuble, un animal ? etc.), il faut ensuite mémoriser les mots, ce qui nécessite leur utilisation répétée dans des contextes différents, à l'oral et de façon régulière dès l'école maternelle, ensuite à l'oral et à l'écrit l'école primaire.

Amorcée à l'oral à l'école maternelle, la mémorisation de la signification des mots est plus efficace si on les fait mettre en scène par les enfants (ex : jeux, théâtre, motricité, etc.). Ce type de mise en situation gagne donc à être poursuivi au-delà de l'école maternelle. Ceci se fera au travers de textes et d'énoncés où les élèves seront accompagnés pour accéder au sens.

Consacrer un temps conséquent à l'étude de la langue par un travail systématique sur la dimension linguistique (vocabulaire, morphologie, syntaxe, inférences, type de texte), dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité obligatoire.

L'étude de la morphologie est particulièrement importante, notamment dans une langue dont l'écriture inclut des lettres qui ne se prononcent pas et dans laquelle plusieurs graphèmes se prononcent de la même façon. Ces particularités orthographiques dépendent de la morphologie : soit de la morphologie dérivationnelle (« tarder » ou « tardif » sont dérivés de « tard »), soit de la morphologie flexionnelle (les accords, qui ont un rôle syntaxique).

Cette sensibilisation à la morphologie (famille de mots : chat, chaton, chatière ; passage du masculin au féminin : chat, chatte, etc.) peut être amorcée dès la grande section afin de développer le vocabulaire des élèves. Elle doit être prolongée dès le début du cycle 2 par un travail explicite sur les morphèmes composant les mots (décomposer les mots en morphèmes – par exemple les trois morphèmes composant le mot « chatons » au pluriel chat-on-s-, trouver des mots de la même famille, inventer de nouveaux mots en ajoutant des préfixes et/ou des suffixes à des mots connus ou inventés, etc.).

Privilégier un enseignement explicite de la compréhension pour tous les élèves et le prolonger aussi longtemps que nécessaire pour les élèves moyens ou faibles afin d'en faire des lecteurs autonomes.

La compréhension doit faire l'objet d'un enseignement explicite. L'enseignant explicite les apprentissages visés (pourquoi), les tâches, les procédures et les stratégies (comment) et les apprentissages réalisés selon une scénarisation didactique et pédagogique anticipée, ajustable au fil du déroulement des activités et des réactions des élèves.

Cet enseignement de la compréhension constitue une lutte contre les inégalités et leur reproduction et se concrétise par les actions suivantes : s'accorder sur les buts de la lecture, organiser et diriger des discussions auxquelles chaque élève est incité à participer, expliquer le vocabulaire et en vérifier l'acquisition, expliciter le type de texte, sa construction, sa fonction, sélectionner les informations importantes, identifier les liens référentiels et logiques, inciter à faire des inférences, aider au lien entre l'information nouvelle et les connaissances préalables des élèves, revenir sur le texte (relecture) pour conforter la compréhension. Le rôle de l'enseignant est d'engager les élèves à réaliser ces tâches d'abord avec son aide puis de façon de plus en plus autonome.

Préparer « l'entrée en littérature »

Enseigner l'identification des différents types de textes (poème, roman, texte documentaire, etc.) et inciter les élèves à réfléchir sur leurs pratiques.

Identifier les différents textes ainsi que leur fonction (information, mode d'emploi, plaisir, aide-mémoire, etc.), sans les hiérarchiser mais en les situant dans une finalité différente, peut valoriser des pratiques de lecture souvent minimisées ou passées sous silence. Cette prise en considération tend à réduire les inégalités liées à l'environnement socio-culturel, et à encourager toutes les pratiques de lecture. L'enseignant peut faire réfléchir l'élève sur ses propres pratiques de lecture (mangas, albums, romans graphiques, etc.). Il s'agit de légitimer la culture de l'élève et de l'amener à la lecture littéraire afin qu'il comprenne comment celle-ci s'écrit. L'enseignant peut mettre en place un cahier de lecture, favoriser les échanges d'impressions entre élèves, utiliser un blog ou des réseaux d'échanges dédiés à la littérature.

Faire de la classe un lieu d'écoute et de parole

Enseigner la littérature suppose le débat et la confrontation des idées, des compréhensions, des interprétations. La technique du dévoilement progressif, qui consiste à lire des textes narratifs collectivement par étape en s'attardant sur chaque étape et sur les différentes hypothèses de lecture qu'elle permet d'élaborer, est une façon de faire qui se prête particulièrement bien à ce travail de co-construction. La programmation de parcours de lecture peut aussi s'organiser par un enseignant, peut ainsi s'établir en conseil de cycles, du cycle 1 au cycle 4.

Lire un texte pour entrer en littérature c'est aussi prendre son temps. Les élèves doivent pouvoir parler entre eux, par petits groupes, du contenu et du sens d'un texte lu chez eux ou en classe, ou encore, verbaliser entre pairs pour faire un résumé, reformuler à l'oral, répondre à des questions de l'enseignant, faire une recherche spécifique.

Lire pour apprendre

Consacrer un temps d'apprentissage à la lecture des textes dans chaque discipline.

Le passage du primaire au secondaire est souvent considéré comme une rupture entre des modes de transmission de connaissances centrés : au primaire, sur l'oralité et l'interactivité, au secondaire, sur l'utilisation d'écrits multiples qui revêtent un caractère disciplinaire.

C'est en partie à travers des textes informatifs, notamment ceux contenus dans les manuels, que les élèves peuvent accéder aux savoirs délivrés dans les différentes disciplines scolaires. De plus, c'est souvent les textes écrits par l'élève qui attestent de son appropriation de ces savoirs. Ce type de texte a donc une importance centrale pour les apprentissages.

Développer des stratégies de lecture-compréhension.

Afin de développer des compétences dans la lecture de tout type de texte, il est important de s'exercer à décomposer l'activité (avant, pendant et après la lecture), afin de faciliter la compréhension du texte. Par exemple avant la lecture, l'enseignant pourra, avec les élèves, explorer

le sommaire, le résumé, les titres et intertitres, etc. ; clarifier l'objectif de la lecture ; activer des connaissances antérieures.

L'enseignant peut également proposer l'utilisation de « carte mentale » qui consiste à mettre sous forme de schéma les associations faites en pensée, pour résumer collectivement un texte par exemple.

Contribuer à la lecture de documents dans toutes les disciplines et participer à des projets interdisciplinaires.

Les savoirs et les discours qui les formalisent varient d'une discipline à l'autre, les enseignants de chacune d'entre elles doivent en dégager les spécificités pour aider les élèves à les comprendre. Ceci est particulièrement pertinent au collège, certains enseignants étant peu enclins à le faire, notamment pour le travail donné à la maison.

Chaque discipline peut ainsi apporter sa part à un projet interdisciplinaire sous forme de connaissances spécifiques. À cette fin, les enseignants doivent expliciter les spécificités de leur discipline et des documents qu'ils utilisent. En histoire des arts, une œuvre comme Guernica peut être abordée du point de vue historique sur les conditions de son exécution, tandis que l'enseignant d'arts plastiques apportera aux élèves l'analyse plastique, formelle, etc.

Lire à l'heure du numérique

Former les enseignants à l'utilisation des nouveaux outils pédagogiques, notamment numériques.

Il s'agit de s'interroger sur l'utilité, l'utilisabilité et l'acceptabilité de tout nouveau dispositif ou matériel numérique que l'on veut introduire en classe. En d'autres termes, quels sont les objectifs visés ? Le dispositif est-il suffisamment facile à utiliser ? Est-il compatible avec le fonctionnement de la classe ? L'idéal étant que ce questionnement se fasse en équipe en associant tous les partenaires concernés. Dans ces conditions, la prise en main de nouveaux outils est un puissant vecteur pour infléchir les pratiques.

Assurer le développement d'habiletés complexes qui caractérisent la lecture en environnement numérique.

En effet, outre le fait que le « feuilletage » du texte électronique engendre souvent une surcharge cognitive, certains des processus nécessaires à l'utilisation habile de ces documents ne sont pas accessibles à la plupart des élèves avant l'adolescence (examen visuel rapide - évaluation de la qualité de l'information - intégrations raisonnées d'informations partielles issues de sources multiples). Ainsi, l'utilisation et la compréhension des hypertextes sont difficiles et nécessitent des stratégies de navigation.

À l'école primaire, il faudra rendre la tâche accessible en l'allégeant et en assistant fortement les élèves dans l'utilisation de ce type de documents. Il faut notamment prendre en compte que le décodage des mots est plus lent et plus sujet à erreurs sur écran que sur papier.

Dans le secondaire, le professeur documentaliste est amené à travailler ces habiletés avec les élèves, mais, pour construire des compétences solides et transférables, il est nécessaire que tous les enseignants les travaillent aussi dans leur contexte disciplinaire.

Prendre en compte la diversité des élèves

Faire de l'accès aux compétences de lecture et de compréhension un objectif prioritaire pour tous les élèves, y compris les élèves en difficulté scolaire.

La question du déchiffrage est importante. Tout élève, quel que soit son âge, doit poursuivre cet apprentissage tant qu'il n'est pas parvenu à automatiser les procédures d'identification des mots écrits. Il est nécessaire de réfléchir aux supports utilisés qui doivent prendre en compte l'âge des élèves pour correspondre à leurs intérêts et de proposer un enseignement particulièrement explicite, avec des répétitions suffisamment nombreuses.

Les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers doivent pouvoir se voir proposer des textes ambitieux à fort enjeu culturel. Aucun type de texte ne doit être retiré de leur programme d'enseignement. L'enseignement de la compréhension, dans toutes ses composantes, ne doit pas être négligé et mis au second plan, sous le prétexte qu'ils doivent avant tout apprendre à déchiffrer.

Identifier les principaux obstacles rencontrés dans l'apprentissage de la lecture pour ensuite proposer des démarches et des outils adaptés, notamment pour les élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages (troubles dys.).

La dyslexie se manifeste par une difficulté à lire à haute voix et/ou difficulté à lire, à comprendre en même temps, par une orthographe déficiente malgré les efforts de l'élève et de l'enseignant, par une extrême lenteur, par la fatigue liée à l'énergie dépensée par l'élève pour compenser son handicap, et le plus souvent par son découragement face à la lenteur des progrès. Le taux d'élèves atteints de troubles complexes du langage n'excède pas 5 %.

Tous les enfants qui ont des difficultés de lecture ne sont pas nécessairement dyslexiques. Pour les élèves dyslexiques, il est conseillé de privilégier l'oral, de ne pas dicter les cours, de ne pas donner plusieurs informations en même temps et de laisser à l'élève le temps de s'approprier l'information, de lire et de reformuler les consignes à l'oral, d'éviter de faire lire à voix haute devant les autres élèves (ne pas placer l'élève en situation dévalorisante), d'autoriser la lecture avec un outil (crayon, règle, doigt), d'éviter la copie longue et prise sous la dictée, de privilégier la prise de note courte et la corriger immédiatement, de réécrire au tableau les devoirs et/ou les leçons à faire à la maison et de réduire la longueur du travail écrit à la maison.



Cnesco

Carré Suffren
31 – 35 rue de la Fédération
75 015 Paris

cnesco.communication@education.gouv.fr



École normale supérieure
Institut français de l'éducation

19 allée de Fontenay
69 007 Lyon

conf.consensus.ife@ens-lyon.fr